

Commune de Montoir-de-Bretagne

Charte d'utilisation de l'affichage d'entrée de ville Ouest et Est

1) Présentation

La Ville de Montoir de Bretagne possède 2 sites spécifiquement aménagés pour l'accrochage de banderoles : 1 à l'entrée Ouest de la commune à proximité du giratoire de la Grande Pâture et 1 à l'entrée Est face à la Gendarmerie près du rond point de l'Ormois

Ces 2 structures ont pour objectifs de :

- diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune,
- éviter les accrochages sauvages qui nuisent à l'environnement de la Ville
- offrir une grande visibilité aux manifestations organisées soit par la Ville soit par des partenaires identifiés (associations, partenaires publics ...)

Les supports permettent d'accrocher **jusqu'à 4 banderoles simultanément de 400 * 80 cm soit 8 emplacements cumulés sur les 2 sites**

Les emplacements restent systématiquement complétés par des photos de paysages locaux lorsqu'il n'y a pas de banderole à y faire figurer.

Le demandeur ne pourra solliciter un accrochage simultané que d'une seule banderole.

L'accrochage, réalisé par le CTM, est gratuit.

2. Nature des messages et identification des annonceurs

a. Les annonceurs potentiels :

Les services municipaux, communautaires ou tout autre établissement public ou service public, les associations montoirines, les associations organisant des manifestations à Montoir-de-Bretagne pourront soumettre des demandes d'accrochage de banderoles.

Les entreprises commerciales n'ont pas accès au dispositif (sauf action collective).

b. Les types de messages :

Il doit s'agir d'informations d'intérêt général et relatives à Montoir de Bretagne s'adressant à un nombre suffisamment large de personnes ; sauf exception validée par les élus (fête du parc de Brière ...)

Les informations culturelles : concerts, spectacles programmés à Montoir de Bretagne... ·

Les informations sportives : manifestations sportives, tournoi ...

Les autres manifestations associatives : conférence, exposition ...

Les autres manifestations : salon, braderie, brocante, portes ouvertes d'établissements scolaires...

Les informations nécessitant une communication vers le grand public : (grandes œuvres humanitaires, appels au don du sang...)

Les graphismes des banderoles s'attacheront aux principes décrits ci-dessous pour garantir la qualité de l'affichage et donc d'accueil dans l'agglomération.

Des photos paysagères de fond peuvent être mise à disposition sur demande.

c. Caractéristiques des banderoles :

Les banderoles devront être en bâche souple de type « professionnel »

de préférence sur fond blanc, avec des œillets (positionnés tous les 40 cm, de diamètre mini 1 cm à 2 cm) du bord) et élastiquée afin de pouvoir être fixé sur les supports.

Les caractères amovibles doivent être fixés sans risque de décrochage pendant l'affichage.

La Ville se réserve le droit de ne pas accrocher les banderoles ne répondant pas aux caractéristiques définies (dimensions, lisibilités, état...)

Les associations recevant des subventions de la mairie devront y apposer le logo de façon visible, en couleur dans le quart inférieur droit

d. Installation et retrait :

La durée d'affichage est organisée pour tendre vers les 10 jours avant la date de l'événement.

La mise en place et le retrait de la banderole est à la charge du Centre Technique Municipal (élastique à la charge de la commune).

Le demandeur fournit sa banderole 3 semaines avant l'événement : un meuble destiné au dépôt et stockage est prévu au CTM.

En deçà, la ville pourra refuser l'affichage. La mise en place se fera en fonction des disponibilités des emplacements et du planning d'intervention technique.

Le retrait de la banderole est réalisé dans un délai le plus court par le Centre Technique Municipal, à partir de 24h00 après la fin de l'événement.

3. La procédure de demande

a. La demande :

Chaque demandeur souhaitant accrocher une banderole devra remplir le formulaire de demande de matériel événementiel disponible sur www.montoirdebretagne.fr, en précisant le souhait d'affichage d'une banderole. Il est à noter que les associations ne peuvent choisir l'emplacement de leurs banderoles (entrée Est ou entrée Ouest). La possibilité pour les associations de réaliser 2 banderoles n'engage nullement la Collectivité à diffuser ces 2 banderoles simultanément sur les 2 sites (le choix se faisant sur les emplacements laissés libre lors de la date de diffusion choisie)

b. Les délais à respecter :

Les demandes d'accrochage sont comprises dans le formulaire de demande de matériel événementiel, transmis à la commune au plus tard 2 mois avant la date de la manifestation.

La banderole conforme doit être fournie au Centre Technique Municipal 3 semaines au plus tard avant la manifestation. Toute demande hors délais pourra ne pas être prise en compte.

c. La diffusion des messages :

L'affichage étant limité, les autorisations sont délivrées par ordre chronologique d'arrivée des demandes.

Ces accords ne définissent pas les positions des banderoles sur le panneau, organisées en fonction des contraintes techniques.

La Ville se réserve un droit prioritaire dans l'utilisation et reste juge de l'opportunité de l'accrochage des banderoles qui lui sont proposées.

4. Non respect

En cas de non respect des engagements et conditions d'utilisation, la ville de Montoir de Bretagne se réserve le droit de refuser les demandes ultérieures.

Annexe : Principes graphiques :

1- Aller à l'essentiel

Le texte doit être court et suffisamment large pour être lu de loin. Le titre ne doit pas excéder plus de 5 mots, au risque de ne pas être lu. La police d'écriture doit être large, de sorte que les mots puissent être lisibles à plus de 50 mètres. Pour qu'un titre d'affiche soit efficace, il faut qu'il soit court, percutant : pour un événement la date et le lieu doivent être immédiatement compréhensibles.

2 – Le choix des couleurs et de l'épaisseur des lignes Il est important d'augmenter l'épaisseur des lignes afin qu'elles apparaissent de loin. Les couleurs de la banderole doivent être franches. Il est inutile de jouer sur des subtilités qui ne se verraient pas . En revanche, il est possible de jouer sur les contrastes des couleurs pour gagner en visibilité. Avant de finaliser une banderole, il est conseillé de faire un test et voir si le message est lisible ou pas. Ce test ne doit pas excéder quelques secondes, car c'est le temps dont disposent les automobilistes.

3-La zone critique

Cette zone est celle qui représente les 90% de toute la surface pouvant être lue. Il faut savoir que les bords d'une affiche, les coins ou les angles sont des zones tronquées et non observées par l'œil. L'œil a tendance à capter les mots d'une affiche concentrés à l'intérieur de celle-ci. Il faut donc recentrer son message vers cette zone afin d'augmenter son audience.

4- La lisibilité des lettres

Les mots doivent être composés de lettres minuscules et majuscules afin de gagner en visibilité. Les lettres doivent être ni trop fines, au risque d'être invisibles, ni trop larges, au risque de ressembler à des taches noires. Il faut donc jouer sur différentes tailles de lettres, combiner des minuscules et des majuscules, pour capter l'attention.

5- Les couleurs et leur lisibilité Le choix des couleurs et leur combinaison est crucial. Les couleurs primaires sont à privilégier, tout en faisant attention à la combinaison des couleurs complémentaires. Les couleurs verte et rouge sont moins visibles de loin combinées ensemble, que le jaune et le mauve par exemple. De même, deux couleurs de la même tonalité sont nettement moins visibles. Les couleurs trop vives sont à utiliser avec prudence.

6- L'arrière-plan de l'affiche Il est possible d'ajouter un arrière-plan sur l'affiche. Les images doivent être simples, claires et percutantes. L'arrière-plan doit être en adéquation avec le message. Un arrière-plan trop chargé va masquer la bonne lisibilité de l'affiche. Il faut donc le choisir le plus simple possible, afin de mettre en valeur le message